

RETREAU SPECTIVE SIAAP 2016

Crue de juin 2016

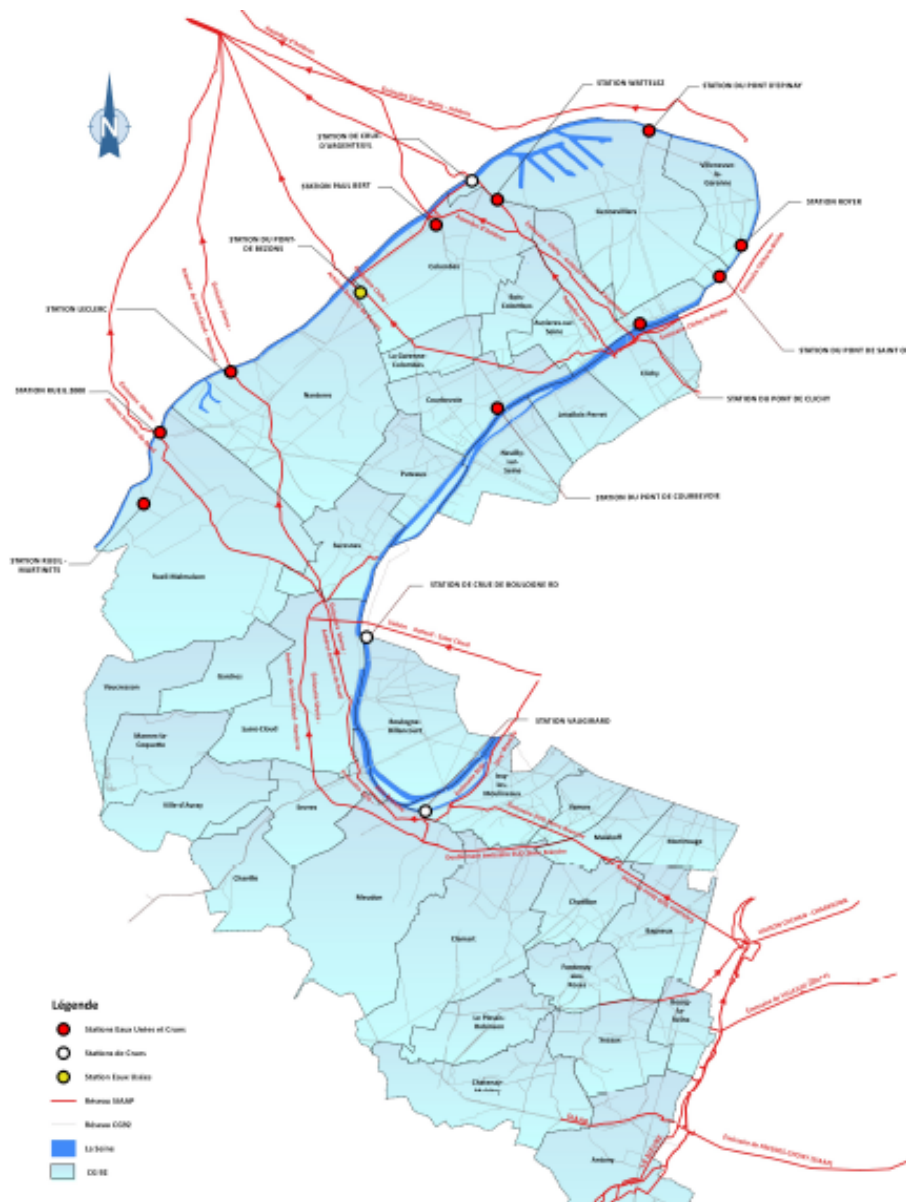
Gestion de la crue dans le Département des Hauts-de-Seine

Bernadette Pister

Direction de l'eau - SECD

4 juillet 2017

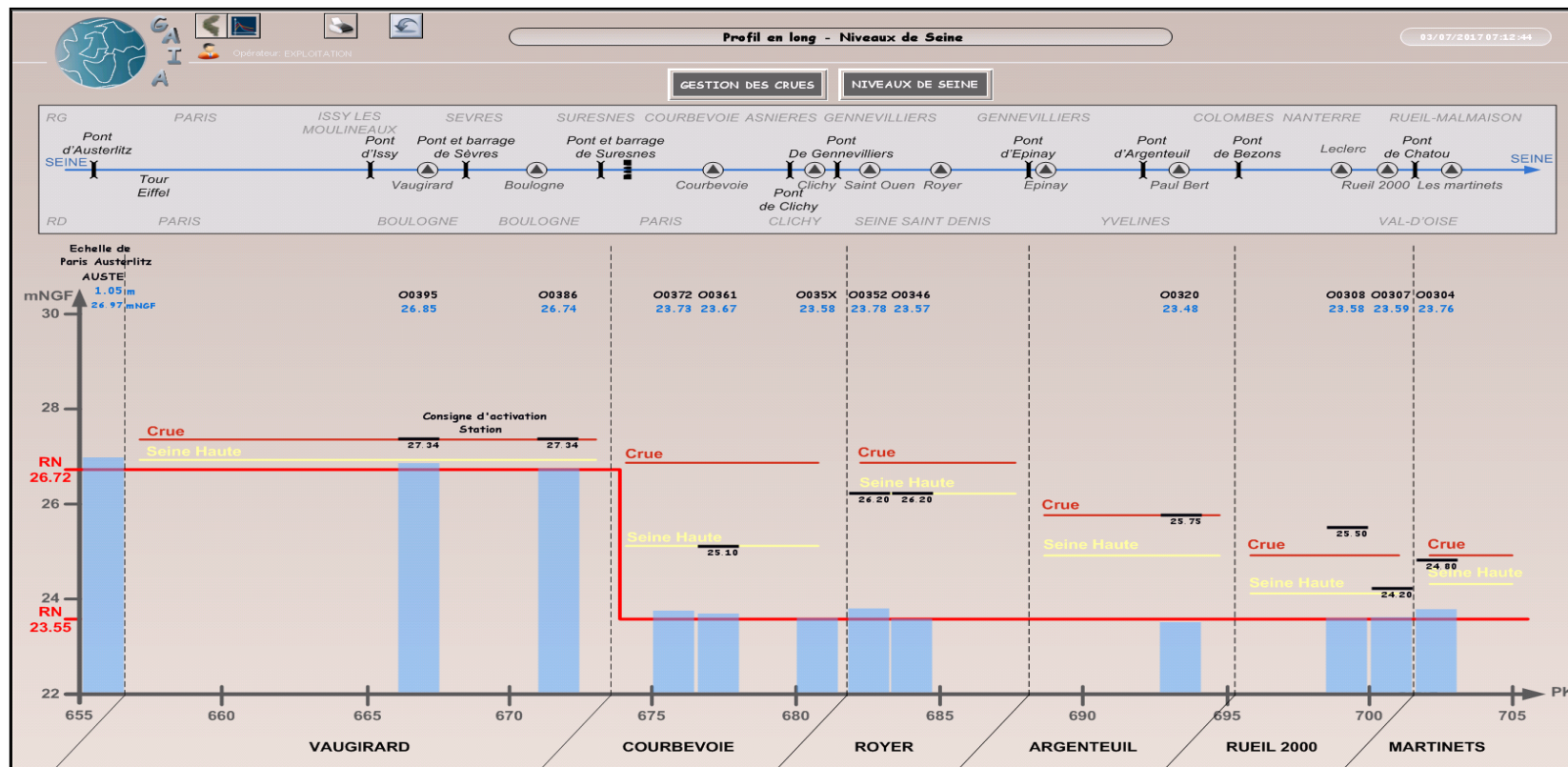
Les caractéristiques du Département



- ✓ La Seine :
 - 39 km ; 66 km de berges
- ✓ RD en bord de Seine : 32 km
Murettes : 21 km
 - calées à 7,32 m (crue de 1924)
 - 180 ouvertures
- ✓ Le réseau d'assainissement :
 - 625 km, dont 430 km unitaires
 - 100 DO gravitaires
 - 13 stations de crue (45 m³/s)
 - 50 exutoires vers le SIAAP
- ✓ 40 sites départementaux en zone inondable : collèges, PMI, musée, ...

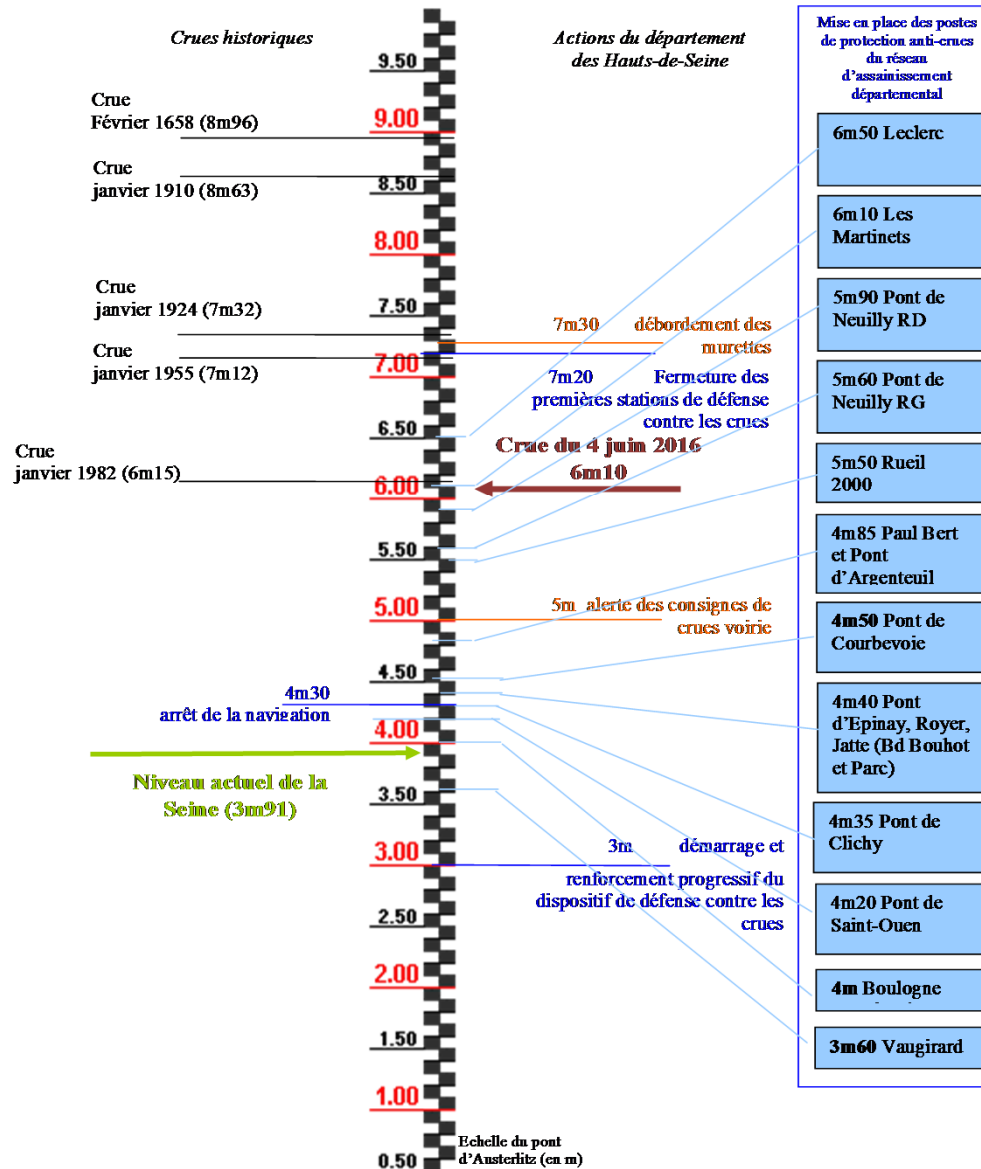
Les caractéristiques du Département

- ✓ Le service de l'assainissement exploité par un délégataire (SEVESC) dans le cadre d'un contrat de DSP (1994 – 2018)
- ✓ Seul le « secteur Nord » est concerné par les crues (32 exutoires SIAAP)
- ✓ Un cahier de consignes de crue selon les niveaux de 6 biefs de Seine
- ✓ Les premières stations de crue, activées dès 2,90 m.



Sur ce graphique sont portés de part et d'autres de l'échelle du pont d'Austerlitz :

- à gauche de l'échelle
 - o en noir : les niveaux atteints par les dernières grandes crues
 - o en vert : la cote atteinte par la Seine, ce jour
- à droite de l'échelle : les actions du Département.
 - o en orange : pour ce qui concerne la voirie départementale
 - o en bleu : pour ce qui concerne l'assainissement, les actions étant menées par le délégataire du service d'assainissement : la SEVESC



Impacts de la montée de la Seine

Selon la référence de Paris Austerlitz :

- 4,30 m Arrêt navigation et activités portuaires
- 5,10 m Quelques passages inférieurs fermés
- 5,50 m Activation du COD zonal
- 5,90 m Fermeture de 2 collèges, 2 PMI ...
- 6,10 m Inondations Ile de la Jatte à Neuilly
- Fermeture duplex A86
- 6,30 m Niveau des pieds de murettes
- 7,30 m Murettes submergées, RD inondées

Organisation - actions



✓ **Bulletins de crue**

- émis quotidiennement par SEVESC
- DE : relaie et enrichit pour diffusion aux directions concernées du 92

✓ **COD**

- voirie départementale représente le Département
- Échanges exploitant: zones à risques de coupure électrique (Neuilly, Rueil)

✓ **Actions**

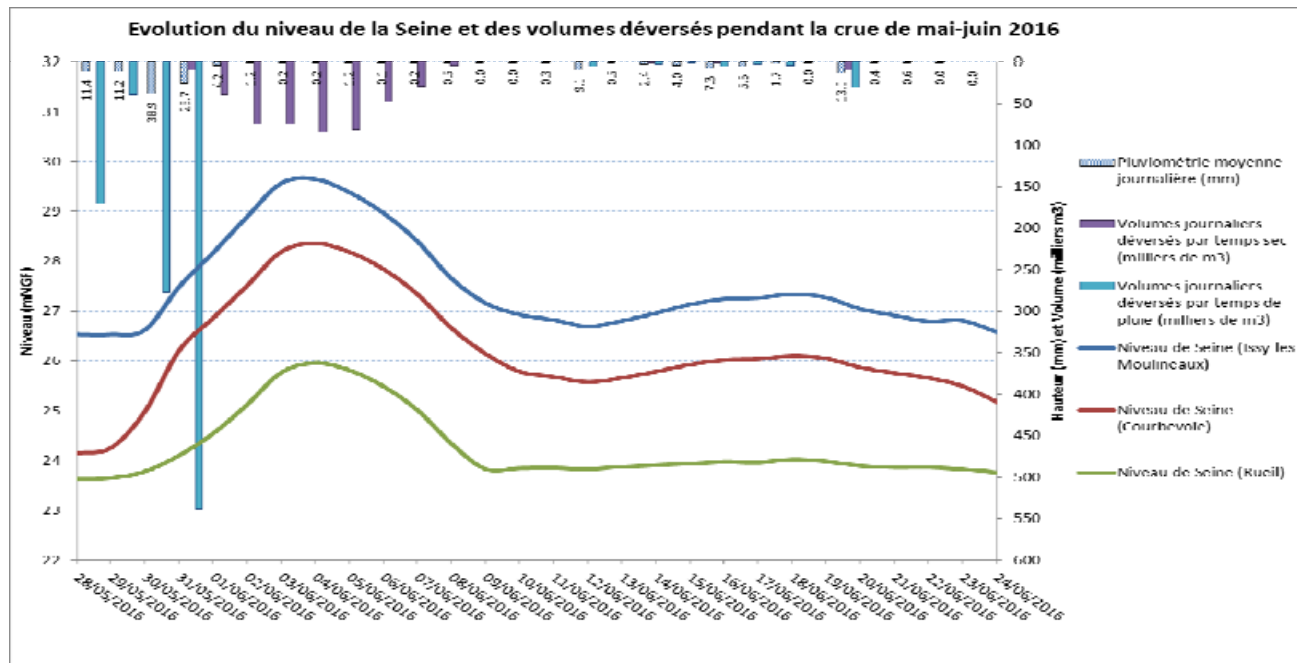
- **SIAAP** : au plus fort de la crue : fermeture de quelques puits du CAA et CAB
- **SEVESC** : organisation du personnel et des actions,
 - Crue: Fermeture des 100 DO, activation des postes de crue, mise en place de postes de pompage mobiles, de Groupes Electrogènes
 - Décrue : Réouverture progressive des DO et désactivation de la plupart des postes de crue
- **Voirie 92** : dès 5,2 m, mise en place des batardeaux
- **DE** : dès 4,30 m, assistance aux bateaux logements

Quelques illustrations



Bilan des volumes déversés et transférés

- ✓ Pas d'inondations, ni de dysfonctionnements notables
- ✓ Volumes déversés :
 - du 29/05 au 31/05 = 0,857 Mm³ (cumul de pluie de 100 mm)
 - du 01/06 au 10/06 = 0,436 Mm³ (très peu de pluie sur cette période)
 - total = **1,293 Mm³** (le volume annuel déversé en configuration normale, est de 1,3 Mm³)
- ✓ Volumes transférés vers le SIAAP
 - du 29/05 au 31/05 = **2,419 Mm³** (soit environ 2,5 fois le Q de temps sec sur la même période)



Retour d'expérience (pour une crue < 6,10 m)

- ✓ Pas de graves inondations ou dysfonctionnements
 - ✓ Facteur « chance »
 - exutoires SIAAP relativement disponibles
 - murettes non submergées
 - pas de pluie d'orage au plus haut niveau de la crue (*contrairement aux prévisions*)
 - ✓ et éléments favorables
 - équipements « anti crue » fonctionnels (importance de la maintenance préventive et des renouvellements des équipements)

- ✓ Les avantages d'une DSP
 - possibilité de mutualiser les moyens du groupe Suez (*personnel et stock de matériel*)
 - réactivité du délégataire pour mettre en œuvre des moyens matériels

Retour d'expérience (pour une crue < 6,10 m)

✓ Importance des exercices

✓ L'exercice SEQUANA de mars 2016, a permis des mises à jour

- des annuaires, des contacts
- du PCA SEVESC (plan de continuité des activités)
- des besoins de protection des stations de pompage

✓ il a aussi montré

- l'utilité des exercices pratiques (mise en place de batardeaux, stations de crue mobile)

✓ Plan d'actions à mettre en œuvre

✓ mise à jour du cahier de consignes de crue (à la marge)

✓ valoriser les mesures pour étudier / quantifier les entrées d'eau claire

✓ diagnostiquer les points faibles du système de défense contre les crues

- cas où la Seine est sous le niveau de submersion des murettes :
 - diagnostic des besoins structurants pour être capacité d'évacuer une pluie,
- cas où la Seine a submergé les murettes :
 - quels impacts le fonctionnement des ouvrages (résilience) ?
 - quelles zones inondées uniquement via le réseau d'assainissement ?





MERCI DE VOTRE ATTENTION